



BFL-5

ADMINISTRATIVE NOTICES - AVIS ADMINISTRATIFS

Headquarters Edition
Number 50/89 August 24, 1989

Édition de l'administration centrale
Numéro 50/89 le 24 août 1989

MANAGEMENT ORIENTATION PROGRAM
FOR SUPERVISORS

The Training and Development Division will offer a Management Orientation Program for Supervisors from October 16 to 27 in French and from November 20 to December 1 in English. The program is intended for first-line supervisors, including Foreign Service Officers at the FS-1D and FS-1 levels. A supervisor is defined as someone who signs an appraisal report. Foreign Service Officers on their first posting are often responsible for managing locally-engaged staff. Please note that the program is open to rotational and non-rotational personnel.

Topics covered during the course will include the roles and responsibilities of supervisors, leadership and motivation, conflict resolution, objective setting, performance appraisal, coaching, counselling and discipline. The course will be experiential with practical learning exercises including role plays, discussion groups and case studies.

After the course, participants will be able to:

- Explain the supervisor's and subordinate's responsibilities towards achieving organizational goals;
- Identify motivators and de-motivators in the work environment;

PROGRAMME D'ORIENTATION EN GESTION
POUR SUPERVISEURS

La Direction de la formation et du perfectionnement offre aux superviseurs un Programme d'orientation en gestion qui sera présenté en français du 16 au 27 octobre et en anglais du 20 novembre au 1^{er} décembre. Le Programme est destiné aux superviseurs de premier niveau, y compris les agents du Service extérieur des niveaux FS-1D et FS-1. On entend par superviseur toute personne qui signe un rapport d'évaluation. Les agents du Service extérieur ont souvent comme tâche durant leur première affectation de superviser les employés recrutés sur place. Veuillez noter que les superviseurs permutants et non-permutants sont invités à assister au programme.

Les sujets abordés comprendront notamment le rôle et les responsabilités du superviseur, le leadership et la motivation, le règlement de différends, l'établissement des objectifs, l'évaluation du rendement, l'assistance professionnelle, l'orientation et la discipline. Le cours fera appel aux données de l'expérience et comprendra des exercices pratiques employant les techniques du jeu de rôle, de la discussion en groupe et de l'étude de cas.

Au terme du cours, les participants seront en mesure de:

- expliquer les responsabilités du superviseur et du subordonné par rapport aux objectifs de l'organisme et leur réalisation;
- cerner dans le milieu de travail les facteurs qui motivent et qui démotivent;